

*Pouvoir d'emprunt—Loi*

Le déficit pour 1986-1987 sera de 8.3 milliards de dollars de moins que ce qu'il aurait été sans les mesures de restriction que nous avons mises de l'avant lors du dernier budget.

L'impact direct de tous nos efforts amorcés en novembre sera donc une réduction du déficit de quelque 20 milliards de dollars d'ici 1990. Environ 80 p. 100 de la réduction du déficit d'ici 1990 sera causé directement par une meilleure gestion des réductions dans les programmes et une hausse dans les recouvrements des coûts, c'est-à-dire par le rapport d'une saine administration.

Le gouvernement s'est engagé à réduire le niveau projeté des dépenses annuelles de 10 à 15 milliards de dollars d'ici 1990. La réduction totale des dépenses en 1990-1991 sera donc de quelque 16 milliards. La stratégie à moyen terme assure que la dette nationale sera de quelque 75 milliards de moins d'ici 1990 de ce qu'elle aurait été sans les mesures prises par le gouvernement actuel.

Ce budget, retenons-le, est axé avant tout sur la création d'emplois. C'est l'objectif primordial du gouvernement que de créer des milliers d'emplois permanents pour tous les Canadiens. D'ailleurs, depuis notre entrée en fonctions, 200,000 nouveaux emplois ont été créés par la confiance réintégré dans les milieux commerciaux, d'affaires et industriels canadiens. Le budget a aussi jeté les fondations d'une économie saine qui permettra nécessairement de créer encore des milliers d'emplois stables supplémentaires.

Lors des consultations effectuées, une chose devenait très apparente. L'emploi est la priorité numéro un, mais pas seulement la création vague et indifférente d'emplois douteux. Ce ne sont pas des emplois temporaires qu'il nous faut créer, lesquels emplois temporaires étaient souvent indirectement ou directement subventionnés par certains programmes gouvernementaux passagers. Non, ce que les Canadiens veulent et ce à quoi ils ont droit, ce sont des emplois qui proviennent du secteur privé et de l'initiative locale, c'est-à-dire d'eux-mêmes. Nous sommes tous d'accord que l'autonomie financière est de beaucoup supérieure et productive à l'assistance paternelle de l'État providence.

L'approche du renouveau économique et de la création d'emplois adoptée dans le budget du 23 mai dernier suit trois grands axes: par le budget, nous avons donc, premièrement, manifesté la nécessité d'encourager l'initiative locale et l'entreprise privée, en récompensant le succès plutôt qu'en subventionnant l'effort, peut-être louable mais bien souvent hélas improductif; deuxièmement, nous avons aussi amélioré la gestion et l'efficacité de l'administration publique afin que le contribuable ainsi taxé obtienne plus pour son argent, c'est-à-dire obtienne le rendement qu'il mérite; troisièmement, nous visons à réduire le déficit par le contrôle rigide de notre triste dette nationale.

Nos initiatives avancées en faveur de la croissance du secteur privé visent primordialement à promouvoir les investissements créateurs d'emplois, et ce notamment dans les PME au Québec qui leur sont si chères. Les entrepreneurs canadiens ont beaucoup plus le sens inné des affaires et du commerce et de l'industrie que nos fonctionnaires de l'État. Nos mesures en faveur d'une meilleure gestion de l'administration publique établiront un cadre propice à la croissance anticipée de l'entreprise privée, tout en limitant l'influence encombrante et l'intervention néfaste de la lourde bureaucratie gouvernementale.

Enfin, nos mesures en faveur de la réduction du déficit sont soigneusement et intelligemment équilibrées afin d'atteindre ces objectifs à moyen terme, de manière à ne pas compromettre la nécessaire reprise économique. Cela ne veut pas dire que le gouvernement se désintéressera complètement de la création d'emplois ou de la formation. Par exemple, le gouvernement a ainsi engagé quelque 900 millions de dollars de plus pour les programmes de création d'emplois et la formation l'an prochain, et cela en sus des 900 millions déjà affectés cette année à cette même fin. Par contre, l'esprit de nos programmes ainsi subventionnés se veut très différent des précédents. Les fonds seront consacrés à des programmes reposant sur une plus large participation du secteur privé et des intervenants locaux. Cette approche de *partnership* fera d'ailleurs l'unanimité parmi les provinces et les groupes locaux d'un bout à l'autre de notre pays.

Monsieur le Président, un examen approfondi du programme d'assurance-chômage est aussi également en cours. L'objectif est d'améliorer et de simplifier ce programme en vue de le rendre plus équitable et plus adaptable à l'évolution du marché actuel du travail. Contrairement à ce que tentent de faire croire certains prophètes de malheur, le but du gouvernement est très loin d'être celui de réduire l'aide fédérale qu'il doit apporter aux chômeurs. Par ailleurs, la volonté du gouvernement actuel à voir s'améliorer le système d'assurance-chômage est illustrée par deux changements annoncés dans le budget, à savoir les normes variables d'admissibilité qui permettent aux chômeurs des régions en difficulté d'avoir droit aux prestations plus vite seront effectivement prolongées d'un an.

En outre, les taux de contribution sont maintenus en 1986 au même taux que 1985, de façon à ne pas grever indûment les coûts imputés aux travailleurs et au patronat. Monsieur le Président, la volonté de ce gouvernement à voir réduire le déficit est conditionnée par cette implacable réalité de l'existence expérimentée des effets négatifs apportés par notre lourde dette nationale sur la croissance et la création d'emplois.

Monsieur le Président, comme je le mentionnais il y a quelques instants, la déplorable gestion du précédent gouvernement a créé un cercle vicieux dont nous commençons à peine à nous échapper. L'accumulation rapide de la dette nous oblige encore pour l'instant à consacrer une proportion appréciable des fonds publics au seul paiement des intérêts plutôt qu'aux programmes et aux services sociaux pourtant si nécessaires. Maintenant, nous nous devons d'étendre notre pouvoir d'emprunt, monsieur le Président. Néanmoins, ne perdons pas de vue que la réduction du déficit et la création d'emplois ne s'excluent pas l'une de l'autre. Au contraire, si un déficit croissant et une dette considérable permettaient de créer des emplois, il y a belle lurette qu'il n'y aurait plus un seul chômeur sur le marché du travail au Canada!

Le but déterminé de notre gouvernement, et nous en faisons la preuve dans le budget du 23 mai dernier, est bien de résorber le déficit de manière équilibrée et réfléchie afin de ne pas risquer de dévier l'économie de son profil actuel de croissance constante. Si ce n'était pas de la reprise bien en main de la dette par l'action franche de l'actuel gouvernement, l'économie